

Boulogne

## Onze antennes-relais sur le toit de l'immeuble !

Gaëtan Bossaert

**Les locataires d'un immeuble HLM de la ville ont découvert l'existence de 11 antennes sur leur toit. Certains se plaignent de troubles de santé.**

L'INQUIÉTUDE est palpable parmi les locataires du 30 rue du Fief, à [Boulogne](#). Dans cette petite résidence de trois immeubles gérée par l'office HLM municipal, les locataires se sont aperçus que le bâtiment C, le plus haut avec ses 10 étages, supportait pas moins de 11 antennes-relais de téléphonie mobile.

La résidence, qui avait, vainement, pétitionné en 2004 contre cette installation, était loin de s'imaginer que les buissons artificiels installés sur son toit étaient si peuplés.



Les locataires d'un immeuble HLM de la ville ont découvert l'existence de 11 antennes sur leur toit. Certains se plaignent de troubles de santé.

« C'est un mépris total. On ne pose pas autant d'antennes sur la tête des gens sans les informer », s'étranglent plusieurs locataires.

En janvier dernier, les intéressés ont signé un courrier adressé au maire (UMP) Pierre-Mathieu Duhamel lui demandant une « mesure du niveau d'exposition du public habitant l'immeuble aux champs électromagnétiques ». Car nombre de locataires s'inquiètent de leur santé.

### Bourdonnements dans les oreilles, insomnies, maux de tête ...

« Beaucoup d'entre nous se plaignent de bourdonnements dans les oreilles, d'insomnies, de maux de tête, de perte d'audition... liste Sylvie Dufeu. Nous sommes en train de constituer un dossier avec les examens médicaux des uns et des autres. » « Est-ce qu'on risque de développer un cancer dans cinq ans ? Et les gamins qui jouent dans la cour, ils sont exposés ? relaie Thierry Surin. Ce n'est pas possible de continuer à vivre comme ça. »

La réunion organisée par la mairie le 13 février dernier et promettant des mesures n'a pas vraiment calmé les esprits : « Honnêtement, on vit dans l'angoisse, atteste Sylvie Dufeu.

Qu'on nous débranche au moins une grande partie des antennes. » Le maire Pierre-Mathieu Duhamel vient d'envoyer un courrier à toute la résidence pour la prévenir de l'intervention prochaine du laboratoire de la préfecture de police de Paris, mandaté pour réaliser des mesures.

Mais même si les résultats à venir montrent que « le rayonnement est normal », « la question du nombre d'antennes se posera » malgré tout, précise Pierre Mathieu Duhamel :

« Onze antennes, c'est une forêt. Cela me semble beaucoup pour un seul immeuble. »

Les inquiétudes face à l'implantation des antennes de téléphonie ont également mobilisé parents d'élèves et riverains du quartier du Faubourg-de-l'Arche, à [Courbevoie](#). La prochaine mise en activité d'une antenne sur un immeuble voisin de l'école maternelle et primaire Rodin se heurte à l'hostilité générale.

« La pétition mise en ligne a recueilli plus de 150 signatures en deux semaines », témoigne une maman. Un groupe de réflexion s'est créé ce week-end à l'issue d'une réunion avec le maire et un représentant de Robin des toits (association nationale pour la sécurité sanitaire des technologies sans fil).

**Ndlr de Nex-up organisation : Informez-vous !**

**" La réduction du nombre d'antennes relais est totalement illusoire "**, en effet une antenne relais panneau cellulaire peut être mono, bi, tri ou quadri bandes, c'est-à-dire qu'elle peut

émettre sous plusieurs fréquences, en conséquence par exemple il est tout à fait possible d'installer à l'insu des bailleurs, des co-propriétaires ou locataires par exemple la **Visiophonie Mobile (3G-UMTS)** en changeant seulement les antennes relais donc sans en accroître le nombre ! "

Actuellement les opérateurs généralisent cette option souvent sans en informer les riverains.

Comparatif explicatif de différenciation (*image*) :

- TSF (Radio FM par exemple) = **Téléphonie Mobile GSM** 900 MHz et 1800 MHz.

- TV = **Visiophonie Mobile** = 3G-UMTS, ce qui est totalement différent, [notamment pour les bailleurs !](#)

- [France 3 : Vidéo reportage " Méfiance et Opposition à l'Opérateur Orange "](#).

**Comprendre : exemple d'antenne relais camouflée tri-bandes ( Opérateur France):**

- 2 Fréquences **Téléphonie Mobile GSM** 900 MHz et 1800 MHz.

soit 4 câbles de sorties visuelles antenne relais (2 voies montantes A x 2 voies descendantes B)

- 1 Fréquence **Visiophonie Mobile UMTS** 2140 MHz soit 2,14 GHz.

soit 2 câbles de sorties visuelles antenne relais (1 voie montante A x 1 voie descendante B)



Face à la "non information institutionnelle" merci d'essaimer l'information :

**« ... A mon avis, c'est la seule façon de faire bouger les choses, en portant l'information au maximum de personnes...**

[Roger Santini 06 10 2005](#)

**"... To my opinion, it's the only way to make things move, in bringing the information to many people as possible ...**

[Roger Santini 06 10 2005](#)